

# AVIVO

Impressum éditeur et rédaction  
AVIVO Lausanne  
Place Chauderon 3  
1003 Lausanne  
Tél : 021 312 06 54  
Email : bureau@avivolausanne.ch

Bulletin d'information destiné aux membres, paraît 12 fois par an

---

**Bulletin N°434**

**Février 2025**

## **L'AVIVO a besoin de vous !**

En janvier, le mot du Comité se terminait par cet élan du cœur : « Vive les membres de l'AVIVO ! ». Pour que les causes défendues par notre association soient de mieux en mieux entendues et prises en compte par les autorités, il faut que nous recrutions de plus en plus de membres et c'est là que votre rôle est capital. Qui mieux que vous pouvez parler de l'AVIVO, de ses offres de loisirs et de convivialité, de son soutien pour les impôts ou encore de ses conseils en matière sociales.

Nous voulons renforcer le poids politique de notre association afin que -comme indiqué ci-dessus - les attentes et besoins des seniors soient priorités par les autorités politiques. Dès 2030 plus de 25 % de la population suisse aura 65 ans et plus ; cette proportion représente une incroyable force, un levier politique puissant, si les seniors savent bien organiser. Bien s'organiser, c'est devenir membre d'une association qui, à l'instar d'AVIVO, est reconnue comme un interlocuteur de la commune de Lausanne, du canton et de la confédération. Bien s'organiser c'est de pouvoir compter sur des élues et des élus motivés par nos causes. Bien s'organiser c'est de prendre position dans le débat public et de militer, ce que nous avons fait avec succès pour la 13<sup>ème</sup> rente AVS, notamment.

Parlez de l'AVIVO autour de vous : à votre famille, à vos proches, à vos amies et amis pour les inviter à devenir membres de notre belle association. L'AVIVO Lausanne est forte de 2450 membres, si chacun de nous trouve un nouveau membre, nous doublerons nos forces. Cela dit, fixons-nous, ensemble, pour objectif réaliste de retrouver les 3500 membres que nous étions il y a 10 ans ; c'est ambitieux mais faisable.

Le Comité compte sur vous !

Pour le comité Anne-Catherine Lyon, présidente

## **COMMUNICATIONS DIVERSES**

### **COTISATIONS 2025 :**

Le Comité a pris la décision de moderniser le fichier des membres. Cela implique aussi un nouveau mode de paiement.

**Vous recevrez la facture par courrier courant février 2025.**

Nous vous prions de respecter ce délai d'attente afin que nous puissions démarrer le nouveau programme dans les meilleures conditions possibles.

.....

### **HORAIRES D'OUVERTURE DU BUREAU 2025**

**Lundi / Mardi / Mercredi / Jeudi**

De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

**Vendredi : Fermé toute la journée**

.....

### **HORAIRE POUR LES APPELS TELEPHONIQUES**

De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Tous les jours sauf le mardi après-midi et le vendredi  
toute la journée

# **SORTIE AU RESTAURANT LA BRUSCHETTA MERCREDI 19 MARS 2025 à 11H45**

Le restaurant la Bruschetta à Lausanne propose une cuisine italienne traditionnelle

Venez partager un moment de convivialité en mangeant une spécialité italienne.

## **MENUS:**

### **Entrées:**

Tomate, mozzarella et basilic  
ou  
Salade de dent de lion garnie

### **Plats :**

Lasagne au four  
ou  
Pizza à choix sur place

### **Dessert :**

Panna cotta maison

**Prix : 36.-**

**Les cafés et thés sont compris dans les menus**

Toutes les boissons (alcoolisées ou autres) ne sont pas comprises dans les menus. **Veillez noter que le nombre de places est limité.**



### **Adresse du restaurant :**

La Bruschetta  
Avenue de la Gare 20  
1003 Lausanne

**Afin de respecter l'organisation du restaurateur et de l'accompagnant nous vous demandons de vous inscrire au 021 312 06 54**

**Délai d'inscription : Jeudi 13 mars 2025**

Accompagnant : Willy Juvet

## VISITE GUIDEE DU VITROMUSEE - ROMONT MARDI 8 AVRIL 2025 A 14H45

Ouvert en 1981, Le Vitromusée se situant dans le château de Romont conserve, gère et met en valeur d'importantes collections réunissant des vitraux, des peintures sous verre, des objets en verre, des œuvres graphiques ainsi que des outils et matériaux en lien avec les arts verriers.



Avec le temps, le musée a continuellement cherché à étoffer ses collections notamment grâce à des donations, des acquisitions ciblées, etc... Cet endroit réunit donc à lui tout seul un patrimoine exceptionnel pour la Suisse.

L'AVIVO Lausanne vous propose de partir à la découverte de ce lieu par le biais d'une visite guidée et d'y découvrir son histoire.

**Durée de la visite guidée: 1h00**

**Prix : 25.- par personne (sans le trajet)  
Inscription et paiement au secrétariat**

**RDV devant la halle de la gare CFF Lausanne à 13h00  
Pour cette excursion nous utiliserons les transports publics**

**Les transports sont à la charge du participant :**

Heure de départ du train (Lausanne – Romont (FR) : 13h21

Heure d'arrivée à Romont : 13h56

Bus N°479 (Romont FR, gare): 14h05

Arrêt: Romont, école primaire: 14h11

Arrivé à l'arrêt du bus il y a moins de 100m à parcourir à pied

**Le nombre de places est limité**

**Délai d'inscription : jeudi 3 avril 2025**

**Accompagnant: Willy Juvet**

## CINEMA

**JEUDI 13 MARS 2025 14h00**

**Mon oncle (1958)**

**Durée 116 min.**

**Salle d'animation AVIVO Lausanne  
au 5<sup>ème</sup> étage**



Dans un quartier moderne où tout est (trop) bien agencé, habitent les Arpel. L'intrusion dans la famille de M. Hulot, le frère de Madame, personnage plein de fantaisie, sème le trouble dans cet univers aseptisé. Vous connaissez le sujet. Un couple, les Arpel, représente la réussite sociale, celle-là même que pourraient recommander des magazines comme Marie-France. Lui est un homme d'affaires sérieux, elle une parfaite maîtresse de maison. Tout est neuf chez eux, la maison, le jardin géométrique, le gravier. Dans cet univers fonctionnel, il manque le goût de la vie et des terrains vagues, l'esprit de laisser-aller, d'école buissonnière. Cet esprit que le jeune fils Arpel découvrira chez son oncle, Monsieur Hulot, le "raté de la famille". Celui-ci est heureux ; il vit dans un petit quartier de Saint Maur où chacun se connaît, où l'on se rend de menus services en vertu d'un code très simple : la gentillesse. L'arrivée de Monsieur Hulot dans la vie des Arpel - cette maison pourrait se situer n'importe où - va provoquer des catastrophes. Seul le petit garçon prendra la main de son oncle, son complice et son ami. « Il n'y a pas de message dans mon film. Cependant, je peux dire que je suis frappé par l'indifférence du monde moderne. Que signifient la réussite, le confort, le progrès si personne ne connaît plus personne, si l'on enlève les immeubles faits à la main pour les remplacer par du béton, si l'on déjeune dans des vitrines au lieu de se retrouver dans des petits restaurants où l'on a envie de parler, si l'épicerie ressemble à la pharmacie, si l'on change le modèle de sa voiture pour le plaisir d'avoir des feux rouges différents et de nouvelles poignées ? (...) Je pense qu'il existe deux sortes de réalisateurs : ceux qui font des films commerciaux, et il en faut, et les autres qui doivent se lancer à fond dans l'inconnu ». Jacques Tati

**Inscription au secrétariat au 021 312 06 54 / maximum 10 personnes**

***Pour des raisons d'organisation, merci de vous annoncer d'ici au mardi 11 mars. De même, si vous êtes inscrits et vous ne pouvez pas venir, merci de nous en informer par téléphone.***



# DECLARATIONS D'IMPÔTS

Les bénévoles de l'AVIVO Lausanne vous aident à remplir votre déclaration fiscale

<b>1<sup>ère</sup> période</b>	Mardi 18 février au Jeudi 17 avril 2025	<b>UNIQUEMENT SUR RDV</b>
<b>2<sup>ème</sup> période</b>	Mardi 29 avril au Mercredi 28 mai 2025	<b>UNIQUEMENT SUR RDV</b>
<b>3<sup>ème</sup> période</b>	Mardi 10 juin au Jeudi 3 juillet 2025	<b>UNIQUEMENT SUR RDV</b>

Pour prendre un rendez-vous, vous pouvez nous contacter dès le :

**Lundi 3 février 2025 au ☎ **021 312 04 52****

Tous les jours sauf, le mardi après-midi et le vendredi  
(le bureau est fermé tous les vendredis)

**AVIVO Lausanne / Place Chauderon 3 / 1003 Lausanne**  
**Vous nous trouverez au 5<sup>ème</sup> étage**

Participation financière demandée :

Tarif de base **CHF 35.-**

Avantage pour les membres AVIVO : tarif de base **CHF 25.-**

**Le paiement s'effectuera principalement par carte mais nous acceptons toujours l'argent liquide.**

### **Avez-vous pensé à demander ?**

- Un subside pour l'assurance maladie
- Des prestations complémentaires AVS/AI
- Des prestations complémentaires Familles
- La rente-pont

**L'AVIVO est à votre disposition pour vous aider dans vos démarches. Contactez-nous à l'adresse suivante :**

[social@avivolausanne.ch](mailto:social@avivolausanne.ch) ou au 021 312 06 54

## Documents à apporter

- Formulaire 2024 de transmission - enveloppe reçue des impôts en début d'année
- Clé USB verte de l'AVIVO (si vous en avez une)
- Dernière décision de taxation soit 2023 et acomptes impôts pour 2025**

### **Certificats et attestations pour tout revenu reçu en 2024**

- Certificats de salaire pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre
- Indemnités de chômage, perte de gain maladie et accident, AI
- Allocations familiales (si non comprises dans le salaire)
- Pensions alimentaires et la convention de séparation et/ou divorce
- Attestation des PC Familles ou rente-pont
- Attestations fiscales de rentes si AVS, AI, 2<sup>ème</sup> pilier, 3<sup>ème</sup> pilier ou autres (SUVA, rentes étrangères, etc.)
- Décisions complètes d'octroi de rente AI (pour les nouvelles rentes)

### **Documents indispensables reçus en 2024**

- Décisions de subsides OVAM (Office vaudois de l'assurance-maladie)
- Relevés des intérêts bancaires et postaux en Suisse et à l'étranger
- Solde des comptes au 31 décembre en Suisse et à l'étranger

### **Frais à déduire pour l'année 2024 (avantageux pour vous afin de payer moins d'impôts)**

- Bail à loyer et/ou baux à loyer
- Attestation de l'assurance maladie - frais médicaux et primes (assurance de base et complémentaire)
- Cotisations 3<sup>ème</sup> pilier
- Acompte des cotisations AVS/AI (pour personnes sans activité lucrative)
- Pensions alimentaires payées
- Frais de garde d'enfant
- Dons et versements aux partis politiques
- Si personne à charge : justificatifs des versements et attestation d'indigence
- Factures de dentiste, lunettes, EMS, etc. et/ou frais liés à un handicap
- Dettes (y compris cartes crédits) - intérêts et le solde au 31 décembre

### **Pour les propriétaires**

- La détermination de la valeur locative, les dettes hypothécaires 2024, les frais divers (assurances pour risques, impôt foncier communal, etc.), les factures de rénovation, la dernière estimation fiscale des immeubles

### **Pour les nouveaux propriétaires**

- Les documents mentionnés ci-dessus ainsi que la surface des pièces habitables (cuisine, salle de bains, W-C, hall, escaliers intérieurs du logement, combles habitables, vérandas fermées), année de construction et l'impôt foncier ou l'estimation fiscale

## JEUX DE CARTES DIVERS

Vous aurez l'occasion de pratiquer toutes sortes de jeux tel que la bataille, le roi, la dame de pic etc...

Si cette activité rencontre un engouement certain, il ne sera pas impossible de jouer à d'autres jeux tel que le domino, le tri-domino, le rami etc....



Amour, confiance et patience seront de rigueurs pour jouer en toute convivialité et impartialité.

Tout cela est possible grâce à l'engagement de nos deux bénévoles responsables, Messieurs Caillet Bernard et Baud Georges.

Cette activité a lieu tous les mardis après-midi de 14h00 à 16h00.

**Inscription au secrétariat : 021 312 06 54**

**Maximum 10 personnes**

.....

## CYBER INFORMATIQUE (conseils et infos)



Nathalie se tient à votre disposition **tous les mardis matin** à l'AVIVO Lausanne, 5<sup>ème</sup> étage, pour tout problème avec votre téléphone portable ou avec l'informatique !

**Sur rendez-vous au  
021 312 06 54**



# THES DANSANTS 2025



Vendredi 14 mars 2025  
avec Gianni Maselli

Vendredi 25 avril 2025  
avec Peter Molnar

Vendredi 23 mai 2025  
avec Gianni Maselli

De 14h00 à 17h00  
Maison du Peuple  
Salle Jean-Villard Gilles  
Place Chauderon 5  
1003 Lausanne

**PRIX : 10.- CHF**

(ATTENTION : la première consommation ne sera plus incluse). Vous bénéficiez d'un petit en-cas gratuit !

**EXPOSITION  
ALICE PAULI  
GALERISTE, COLLECTIONNEUSE ET MECENE**



En hommage à la générosité d'Alice Pauli, l'exposition salue le parcours hors norme d'une pionnière. Figure de l'art contemporain international, personnalité de la scène suisse : l'accrochage présente des artistes que cette femme d'exception se réjouissait de voir réunis.

À sa mort, Alice Pauli (Moutier, 1922 – Lausanne, 2022) institue l'État de Vaud comme son unique héritier, en faveur du MCBA. L'exposition *Alice Pauli. Galeriste, collectionneuse et mécène* permet à l'institution d'inviter les publics à découvrir ce nouveau pan de leur patrimoine, et de retracer la trajectoire singulière de cette personnalité lausannoise.

**Visite accompagnée en petit groupe par Françoise Burri**

**Mardi 4 mars 2025 à 14h00**

**Vendredi 14 mars 2025 à 14h00**

**Mercredi 19 mars 2025 à 14h00**

**Durée environ 1h30**

**Inscription au secrétariat au 021 312 06 54**

**RDV dans le hall du Musée Cantonal des Beaux-Arts**

## **Information du Grand Conseil Vaudois** **Par Céline Misiego députée et membre du Comité AVIVO** **Lausanne**

### **La temporisation du mois**

Le Conseil d'Etat souhaite attendre pour répondre à la demande de créer un poste de délégué.e au handicap.

### **Notre rappel du mois**

20% de la population sont en situation de handicap.

*Pourtant dans le programme de législature 2023-2027, il est spécifié que le Conseil d'Etat souhaite « Adapter les dispositifs légaux pour répondre aux obligations constitutionnelles du Canton de Vaud et à la Convention des droits des personnes en situation de handicap (CDPH) et nommer un répondant au sein de l'administration cantonale. ».*

### **Le rapport du mois**

Le rapport de la commission des visiteurs du Grand Conseil, commission qui est chargée de visiter les prisons pour vérifier les conditions de détention. Elle a auditionné 120 personnes détenues en une année.

### **La surpopulation du mois**

165 % à la Prison du Bois-Mermet - 139% à la Prison de la Croisée

### **Notre tentative du mois**

D'inscrire la protection du Mormont dans le contre-projet à l'Initiative « sauvons le Mormont » sur lequel le peuple se prononcera. Malheureusement refusé.

### **L'idée de comptoir du mois**

Pour soulager la surcharge automobile lors des journées de ski, un député propose de construire un tunnel routier entre Aigle et les Ormonts.

### **Le coût du mois**

L'estimation du coût pour un tunnel entre Aigle et les Ormonts se situe entre 400 millions et 1 milliard de francs.

*Nous ne voyons pas en quoi la construction d'un tunnel ferait baisser les conséquences d'une surcharge de trafic, comme la pollution, le manque de place de parking en station, le transfert modal vers les transports publics les bouchons sur l'autoroute. Surtout si ce tunnel est réservé à la voiture, comme le veut la demande. Encore plus en regard du coût d'un tel ouvrage.*

**J.A.B. 1003 Lausanne**

Poste CH SA

## **GYMNASTIQUE COMMUNICATION**

La gymnastique est plus que nécessaire pour garder la forme et dans la même foulée passer un moment de convivialité.



**ATTENTION : La gymnastique a lieu tous les mardis au MIKAMI Judo Club Lausanne de 14h30 à 15h30.**

**Adresse :**

**Avenue des Bergières 24 – 1004 Lausanne**

**Nous espérons vous voir nombreux et nombreuses!**

**Moniteur: Marcel Turrian**